



COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL Du 30 septembre 2021

Le CONSEIL SYNDICAL s'est réuni le 30 septembre 2021 à 14 H 00 à la salle des fêtes de CLERMONT SOUBIRAN.

Présents: **DOUSSON** Bruno, Président,

BOUDET Yves, **QUESSADA** Henri, **LAINÉ** Arlette, **BORTOLUSSI** Bruno, **DEPASSE** Guy
SIMME Claude, **BERENS** Daniel, **PUIGVERT** Patrice, **PINCEMIN** Bernard, **BERTHOMIEU**
Jean Claude (suppléant), **SALLES** Alain, **DUMONT** Silvère, **CLUCHIER** Marie Christine, **GIL**
Raymond, **MAERTEN** Marie Bernard, **PIEDOUE** Dominique, **SEGARD** Georges, **RICHARD**
Jean Paul, **BILLARD** Pierre, **PELAT** Christian, **MOMMEJA** Gérard, **SALSE** Jérôme,
VIGROUX Alain, **PIGERRE** Chantal, **MAZZET** Huguette, **HUGON** Jean Michel, **PAOLETTI**
Jean Pierre, **MARIE** Nicolas, **LACOSTE** Patrick, **CHARLES** Denise, **GROSSOU** Bernard

Excusés: **PIGNON** Denis, **LABRO** Christian, **FILLATRE** Francine, **CAVEREAU** Gilles,
CLICQUE Jean Claude, **MOUILLERAC** Bernard, **FAU** Eric, **LE CORRE** Christiane

Absent : **CHEVRIER** Alain, **BERENS** Daniel, **MERIEL** Guy, **CAT** Jean Michel, **PONDAVEN**
Marc, **MORO** Catherine, **THEILLET** Philippe, **NOUGAYREDE** Jean Claude, **LAMARINIE**
Julien, **BOUYSSOU** Rémi, **LANNES** Gilbert

M DEPASSE Guy est élu secrétaire de séance.

1 – Gestion patrimoniale et schéma directeur eau potable

Présentation du cahier des charges.

La loi « Grenelle 2 » incite les collectivités à acquérir une meilleure connaissance de leur réseau, mais aussi à mieux programmer leur renouvellement.

L'article 161 de la loi 2010-788 du 12 juillet 2010 et ses textes d'application constituent les leviers de cette politique.

Les principaux objets de l'étude sont :

- d'établir un état des lieux complet des ouvrages,
- d'analyser des données existantes, de la production, et de la distribution, jusqu'au compteur de l'abonné,
- d'établir un diagnostic de l'état actuel de la sécurité sanitaire de l'eau potable sur les secteurs de la production et de distribution,
- d'analyser et de hiérarchiser les risques sanitaires de la production à la distribution,
- d'établir une reconnaissance complète des ouvrages,
- de mettre à jour l'outil SIG existant intégrant le report des reconnaissances exhaustives de terrain,
- d'établir une modélisation des ouvrages afin d'apprécier les principales causes de dysfonctionnement,
- de continuer à installer sur le réseau d'eau potable les dispositifs nécessaires pour lutter contre les fuites et de maintenir en état de fonctionnement les dispositifs existants,
- d'évaluer les besoins en eau à moyen et long terme,
- d'établir un schéma directeur « eau potable » cohérent, qui proposera des améliorations à court, moyen et long terme au travers d'un programme d'actions et d'investissements
- d'établir une stratégie de lutte contre les fuites.

Ce schéma directeur proposera :

- les améliorations à apporter sur les points faibles,
- les renouvellements des conduites, des ouvrages et des compteurs à prévoir,
- les améliorations à apporter à la sectorisation du réseau, y compris la mise en place éventuelle de nouveaux comptages,
- l'installation et l'amélioration à apporter aux dispositifs de détection de fuites,
- les renforcements à mettre en place pour le développement du territoire sur plusieurs années,
- les actions visant à maîtriser les risques identifiés pour observer une meilleure sécurité, notamment sanitaire, pour gérer les crises et améliorer la fiabilité du service (casse, défaut d'alimentation, défense incendie), avec calendrier de mise en œuvre.

Organisation de l'étude:

Comité de pilotage

Un comité de pilotage sera mis en place dès le démarrage de l'étude.

Il sera composé :

- du maître d'ouvrage (élus et agents du syndicat),
- des services du Conseil général de Tarn et Garonne,
- de l'Agence de l'eau Adour Garonne,
- de l'Agence régionale de Santé,
- de prestataires extérieurs pour des missions ponctuelles,
- autres intervenants.

DELAI DE L'ETUDE

Le délai maximum de l'étude est fixé à dix-huit (18) mois.

AIDE ADOUR GARONNE

Subvention plafonné à 50% sur l'ensemble de l'étude.

Les aides porterons sur:

- Les heures passées en régie
- Les déplacements (véhicules, carburants...)
- Les achats éventuels
- Locations
- Les prestations éventuelles de bureau d'études extérieures au SMEP
-

2 – Chlorure de Vinyle Monomère CVM

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a confié au bureau d'étude ALTEREO, une mission pour repérer, définir les points de surveillance et analyser les secteurs à risques liés à la présence de CVM.

Cette étude, pris en charge, par l'ARS concerne l'UDI de MONTBARLA, SAINT AMANS DE PELLAGAL.

L'étude proposée est divisée en deux missions, à savoir:

- | | |
|-------------------|--|
| <u>MISSION 1:</u> | <ul style="list-style-type: none">- Etat des lieux- Repérage des canalisations à risques- Détermination des points de prélèvements |
| <u>MISSION 2:</u> | <ul style="list-style-type: none">- Information aux abonnés- Prises d'échantillons chez les abonnés concernés- Analyses réalisées par un laboratoire |

Après plusieurs échanges avec les ARS, nous avons accepté de faire réaliser la mission 1.

L'engagement de la mission 2, nous obligerait, en présence de CVM, à réaliser des travaux dans un délai relativement court (6 mois à 2 ans maximum).
Ces travaux pouvant être coûteux, nous avons sollicité le Conseil Départemental 82, pour que soit abordé le sujet lors de la rencontre annuelle « eau potable ».

3 – Logiciel AQUIS

Le logiciel AQUIS de SCHNEIDER est à l'arrêt régulièrement, avec une impossibilité de redémarrage, sans l'intervention d'un technicien SCHNEIDER.
De plus il y a des problèmes de dialogues avec l'application PC WIN de SOFREL.

Nous avons pris contact avec les responsables de SCHNEIDER, afin d'organiser une intervention au bureau en présence de SOFREL et l'informaticien de la CC2R (intervenant sur la partie matériel informatique).

Pour information, le prix total du logiciel AQUIS : 129 717 ,67 € H.T (marché signé en février 2016)

4 – Travaux usine MALAUSE

Courant octobre 2021, la société OTV va réaliser les travaux prévus, suite au sinistre, à l'usine de MALAUSE.

Il s'agit de la reprise des sanitaires, laboratoire et bureau.
Les travaux devraient durer 4 semaines.

Point information, nous avons régulièrement des microcoupures EDF sur l'usine, qui entraîne un arrêt total de la station (pompage et traitement) et qui nous oblige à redémarrer la filière de traitement en manuel

Les agents sont donc obligés de se déplacer sur site et souvent la nuit.
Nous ferons un point avec OTV.

5 – Point sur les travaux

Les travaux de réhabilitation du château d'eau de Perville sont en cours.

A niveau des réseaux, nous avons réalisé :

- LAMAGISTERE : impasse Mosquito PVC Ø75
- GASQUES : Côte de Trubert PVC Ø110

Travaux en cours de réalisation :

- MONTESQUIEU : traversée du bourg , jusqu'au réservoir de « Rauly » Biorienté Ø200

Délibération à prendre pour travaux :

LAMAGISTERE: Renouvellement du réseau rue de la Libération
400 ml de PVC 140 pour un montant de 111 481,27 € H.T

SAINT CLAIR : Les Aymes: Renouvellement du réseau en PVC 125
1000 ml de PVC 125 pour un montant de 77 865,82 € H.T

6 - Véhicules

Suite à un accident et après expertise, le véhicule d'un agent a été déclaré épave.

Montant des réparations : 8 902,28 € H.T

Valeur du véhicule avant sinistre : 8 333,33 € H.T

Kilométrage véhicule : 115 000 kms (de juin 2017)

Nous avons commandé un véhicule neuf de remplacement chez MOSCONI à VALENCE D'AGEN

Renault kangoo pour un montant de: 13 977,00 € H.T

7 – Personnel

Alain FRANCES et Roger CELLA, on fait valoir leurs droits de départ à la retraite.
Ils quitteront le SMEP le 31mars 2022.

Le poste d'Alain ne sera pas remplacé. Nous allons travailler avec Patrick et Manon.
Nous solliciterons Manuel et Bernard, qui ont aujourd'hui la meilleure connaissance du réseau.

Pour remplacer Roger, nous avons pris contact avec un chauffeur de pelle qui travaille actuellement dans une entreprise de pose de réseau d'eau potable.

Pour le départ de nos deux agents, nous organiserons une réception.

8 – Site internet et portail abonnés

Le site internet a été ouvert au public le 16 juillet 2021 : www.smep82.fr

L'accès sur le portail abonné peut se faire depuis le site internet.

Les abonnés peuvent accéder à leur compte en mentionnant le numéro de la clé de sécurité inscrite en haut de leur facture.

9 – Point sur le renouvellement des compteurs

Le renouvellement des compteurs abonnés par des compteurs électronique a commencé en septembre 2016.

A ce jour 4355 compteurs ont été remplacés sur 9805 (au 31 août 201).

Pour information nous avons remplacé 700 compteurs depuis le 1 janvier 2021.

D'ici la relève 2022 (en avril), nous aurons renouvelé environ 5000 à 5100 compteurs.

10 – Relève compteur abonnés 2022 - 2023

Pour 2022 la relève débutera le 1^{er} avril et sera terminé mi-juin.

Pour 2023, nous passeront à 2 relèves annuelles avec 2 arrêts de régis. Le but étant de supprimer la facture estimative qui génère des avoirs en fin d'année et de limiter au maximum les impayés.

11 – Point impayés

Impayés au 30 septembre (depuis le 1^{er} janvier 2021)

Factures estimatives: 380 factures impayées pour un montant de: 55 974,09 €

Factures de fin de contrat: 147 factures impayées pour un montant de:24 491,16 €

Soit un total d'impayés au 30 septembre 2021: 80 465,25 €

12 – Question diverses

M. BORTOLUSSI demande à ce que les poteaux d'incendie soient contrôlés.
Le dernier contrôle a été effectué en novembre 2019.